CTE – 019M
C.P. – Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020

Mémoire

Présenté à la
Commission des transports et de l'environnement
de l'Assemblée nationale du Québec

Dans le cadre des consultations portant sur le document intitulé
Le Québec et les changements climatiques : Quelle cible de réduction d'émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2020?

Le 29 octobre 2009

Bell

Introduction

Bell est une entreprise citoyenne active, résolue à améliorer le bien-être de la société en soutenant la croissance économique, en créant des liens entre les communautés et en protégeant l'environnement.

Nous cherchons à la fois à réduire nos propres émissions de gaz à effet de serre et à proposer à nos clients des solutions novatrices qui leur permettent de réduire leurs déplacements, d'éliminer la consommation de matières diverses et de participer à la lutte contre les changements climatiques.

À titre d'entreprise consciente de sa responsabilité sociale, Bell Canada désire présenter son point de vue à la Commission des transports et de l'environnement de l'Assemblée nationale lors des consultations visant à déterminer les cibles de réduction d'émission de GES à l'horizon 2020.

Nos recommandations

Bell Canada est une entreprise de service qui s'intéresse depuis plusieurs années à la question de la réduction des GES. Notre réflexion et notre maîtrise des technologies de l'information et des communications (TIC) peuvent contribuer à faire prendre conscience de l'apport des TIC dans la lutte contre les changements climatiques.

Nous nous sommes associés au WWF-Fonds Mondial pour la nature du Canada en 2008 afin d'étudier soigneusement les possibilités qu'offrent les TIC dans la réduction des GES. Les TIC peuvent être des instruments clés pour l'atteinte des cibles de réduction du Québec en 2020. Le rapport intitulé *Innover vers un Canada à faibles émissions de carbone : utiliser la technologie pour transformer l'avenir*, préparé par le WWF Canada avec le soutien de Bell Canada, nous indique que plusieurs solutions à base de TIC contribueraient à réduire significativement les GES au Québec et au Canada.

1) Les principes directeurs sous-jacents à la détermination de la cible de réduction

Les TIC peuvent jouer un rôle de premier plan dans la lutte aux changements climatiques car elles permettent de faire des économies d'énergie qui peuvent être très considérables. L'utilisation plus intensive des produits et services des TIC existantes et l'adoption de nouvelles solutions technologiques pourraient conduire à des réductions de GES allant jusqu'à 36 millions de tonnes par année au Canada d'ici 2020.

Nous croyons donc que les TIC doivent faire partie des solutions à préconiser dans les programmes et stratégies de réduction de GES. Par exemple, le télétravail permet de réduire les déplacements en automobile, donc d'abaisser la consommation de carburant et de réduire l'usure des infrastructures routières. La télémétrie permet d'optimiser la consommation d'énergie et de réduire le gaspillage, les produits et transactions électroniques font maintenant partie de notre quotidien. Des mesures fiscales classiques, comme des calendriers d'amortissement accélérés pour l'acquisition d'équipements de téléconférence ou de contrôle énergétique, devraient faire partie de l'arsenal de lutte contre la réduction des GES.

Nous recommandons donc de favoriser le recours aux TIC dans tout programme ou stratégie visant à contrer le réchauffement planétaire.

2) L'établissement de priorités relatives aux secteurs émetteurs de GES au Québec

Au Québec, les augmentations de GES des dernières années sont principalement attribuables au transport des biens et des personnes. Le gouvernement du Québec dispose de nombreux instruments de politiques publiques pour intervenir prioritairement dans ce secteur. Nous recommandons donc l'adoption immédiate d'une cible de réduction de 20 % pour le secteur des transports.

Pour atteindre cet objectif, il sera essentiel non seulement d'améliorer la gestion des modes de transport et des infrastructures, mais aussi de trouver des solutions concrètes pour éviter ou réduire les déplacements. Les technologies de l'information jouent déjà un rôle important à cet égard :

- En matière de gestion des transports des biens, par exemple, la télémétrie permet d'optimiser les trajets, de contrôler la marche au ralenti, les vitesses maximales et les entretiens des véhicules et donc de réduire la consommation de carburant.

- En matière de gestion des déplacements des personnes, les conférences audio, vidéo et web ainsi que le télétravail permettent de réduire considérablement les déplacements des personnes.

Ces solutions devraient être encouragées car elles constituent des pistes susceptibles de contribuer concrètement à la réduction des GES. Par exemple, les solutions de conférence de Bell ont permis aux employés et aux clients d'établir quelque 3,3 millions de téléconférences en 2008, soit une hausse de 13 % par rapport à l'année précédente. Ces téléconférences ont contribué à l'élimination de GES équivalant aux émissions produites par plus de 180 000 voitures intermédiaires pendant un an.

Dans le domaine de la consommation d'énergie des édifices commerciaux, par exemple, Bell Canada a développé pour la Banque Nationale une technologie permettant de gérer à distance la consommation d'énergie de toutes les succursales de la Banque. Grâce à la bande passante déployée par Bell dans toutes les régions, cette technologie peut prendre en charge toutes les données de consommation et servir à les modifier à distance. La mise en place de ce système a réduit considérablement la consommation énergétique des succursales et le gaspillage.

3) La cible de réduction du Québec à l'horizon 2020

Bell soutient les efforts du gouvernement du Québec en matière de changements climatiques et nous accueillons avec faveur la proposition de développer des cibles de réduction quantifiées des GES. Cependant, le document de consultation remis par le MDDEP ne précise pas la contribution individuelle que chaque secteur de l'économie serait amené à réaliser.

Il nous apparaît prématuré de nous prononcer sur une cible nationale de réduction uniforme pour tous les secteurs d'activité économique. Nous préconisons plutôt la détermination de cibles par secteurs, qui tient compte de leurs impératifs de compétitivité. Il est également nécessaire de prévoir un système d'arbitrage qui permettra des discussions avec les secteurs concernés.

Conclusion

Le réchauffement climatique figure au premier rang des craintes de notre époque. Pour restreindre nos émissions de GES, il faut modifier nos comportements et nos habitudes. Les TIC offrent des pistes de solutions intéressantes qui ne doivent pas être négligées si l'on veut atteindre nos cibles de réductions, quelles qu'elles soient.

Pour implanter de plus en plus le télétravail et l'apprentissage à distance, le covoiturage et l'autopartage, le remplacement de voyages d'affaires par des vidéoconférences, pour construire des bâtiments moins énergivores, nous avons besoin des TIC.

C'est pourquoi nous recommandons de favoriser le recours aux TIC dans tout programme ou stratégie visant à réduire les émissions de GES au Québec et au Canada.

Pour obtenir des informations supplémentaires :

François Morin
Premier chef divisionnaire – Communications d'affaires
Bell
fr.morin@bell.ca
T : 514 870-3732
M : 514 983-7876

Adresse postale :
1, carrefour Alexander-Graham-Bell
Édifice A, 4ième étage
Verdun, QC H3E 3B3